

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 563

Artikel: Discours : loi sur les étrangers : les masques bourgeois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022562>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DISCOURS

Loi sur les étrangers: les masques bourgeois

Pendant des années d'un patient travail de récolte des signatures, puis de préparation au débat parlementaire, l'initiative «Etre solidaires» a fait dans ces colonnes l'objet d'explications minutieuses, l'objet d'une défense acharnée. Pendant des années, on a vu le Conseil fédéral lui-même avancer sur le terrain des concessions au climat xénophobe latent dans notre pays. Pendant des années aussi, «Etre solidaires» a lentement pénétré les esprits, jusqu'à des milieux syndicaux aux prises avec tous les problèmes de l'emploi que suppose un climat de crise économique. Malgré tout, on s'était pris à espérer: non pas que l'initiative passe la rampe aux Chambres, mais que plus prosaïquement des critères d'appréciation nouveaux aient à la longue acquis droit de cité.

CRITÈRES IMMUABLES

Il a fallu déchanter. Suivant les débats au National pendant une semaine d'examen de la future loi sur les étrangers, la presse suisse a assez montré que la politique strictement quantitative était encore à l'ordre du jour. Nous n'y reviendrons pas.

Aujourd'hui cependant, et même si la loi sur les étrangers doit encore faire la navette entre les deux Chambres, il s'agit de fixer des points de repères pour le futur débat populaire que ne manquera pas de susciter la votation sur «Etre solidaires». Inutile d'entrer déjà dans le labyrinthe tactique qui s'annonce pour le moment où il faudra choisir entre la politique du tout ou rien ou celles des petits pas face à la loi dans sa version définitive.

Aujourd'hui, il est possible de dresser le bilan des «améliorations» acquises après le vote des conseillers nationaux, améliorations dont on peut penser qu'elles représentent le maximum envisageable au

vu des groupes de pression et d'intérêts engagés dans la bataille au niveau national.

A chaud, pour «La Liberté» du 8 octobre dernier, le vice-président de la communauté de travail «Etre solidaires», Jean-Pierre Thévenaz, discernait les points positifs suivants et les classait dans leur ordre d'importance:

1. la réduction à cinq ans du délai d'obtention du permis d'établissement;
2. l'accès de représentants directs des étrangers à la Commission fédérale consultative;
3. les dispositions sur les droits politiques, avec l'abrogation de l'arrêté fédéral de 1948 sur les discours politiques d'étrangers;
4. la réduction à six mois du délai maximum du regroupement familial pour les étrangers en séjour;
5. les limites apportées à l'expulsion administrative;
6. le raccourcissement à 28 mois en quatre ans du temps nécessaire à la transformation d'un saisonnier en «annuel» (nombre théorique moyen de sept mois par année, au lieu de neuf comme aujourd'hui).

Sur tous ces points, l'initiative est plus généreuse que la loi projetée. Et c'est là qu'une nouvelle fois, en prévision de la consultation populaire, les différentes formations bourgeoises devront jeter le masque.

SAINS PRINCIPES

Au cours de la discussion devant le National, la conseillère socialiste valaisanne Françoise Vannay mettait l'accent sur un certain nombre de contradictions entre les principes proclamés et les prises de position des majorités démocrate-chrétienne et radicale sur lesquelles il faudra revenir. Dès maintenant, quelques notes révélatrices.

Très rares sont les députés démocrates-chrétiens qui ont refusé le statut de saisonnier. Et pourtant le

programme du PDC souligne: «L'intégration des étrangers dans notre pays doit être favorisée. Il convient de leur donner, tant au lieu où ils vivent qu'à celui où ils travaillent, la chance d'être tenus comme d'authentiques partenaires et de participer aux responsabilités communes.» Et plus loin: «Il y a lieu de lever toutes les restrictions mises à la possibilité de vivre en Suisse avec leur famille.» Ah, les sains principes et les belles professions de foi. De leur côté les radicaux ont pu plaider en faveur du statut de saisonnier avant de mettre à coup sûr en avant, à la première occasion, les belles intentions de leur programme, et par exemple: «Le travailleur doit être en mesure de s'épanouir librement; cet objectif a toujours été et reste celui de notre parti»; ou encore: «Nous demandons que les droits de la personne soient mieux protégés contre tout abus de la puissance publique ou privée.»

CONSENSUS

Les banquiers n'ont écouté Willy Ritschard que d'une oreille

«Dans une société digne de ce nom, les finances ne devraient pas représenter un problème-clé. Certes, il importe partout que les comptes «jouent». Mais une communauté n'a pas pour but premier de faire marcher la caisse. Son principal souci, ainsi que le proclame l'article 2 de la Constitution fédérale, est «d'accroître (la) prospérité commune». Les finances ne sont donc pas le but, mais le moyen de la politique. Dans ces conditions, il n'est pas bon que la discussion publique dans notre pays porte, comme c'est le cas depuis plusieurs années, presque essentiellement sur les finances. Nous courons le danger de nous détourner des problèmes décisifs pour notre avenir. Nous avons tendance en effet à considérer de plus en plus les problèmes du long terme sous la seule optique du court terme financier. Une telle optique peut être préjudiciable à longue échéance. L'homme politique est un vigne-